



Déposons nos cartables.

Semaine d'action de la CFDT – 17 au 21 novembre 25

ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES

Pour obtenir les moyens d'une école inclusive ambitieuse et soutenable, et un statut pour les AESH.

(Questionnaire « Travailler ensemble, entre professionnels acteurs de l'inclusion»)

L'école inclusive, les conditions de travail et vous ?

- L'école inclusive quelles réussites et quelles difficultés au quotidien dans notre travail ?
- De quoi aurait-on besoin pour mieux travailler entre professionnels (enseignants, AESH, psychologues, personnels de direction, d'éducation, de santé, sociaux, administratifs, ITRF... ? Comment mieux travailler ensemble pour mieux réussir l'école inclusive ?
- Qu'est-ce qui pourrait être amélioré, changé et comment le faire ?
- A quel niveau faut-il le porter ?
 - Sur le lieu de travail
 - Au niveau **départemental** et / ou **académique**
 - Au niveau **national**

Ci-dessous, le texte de ce que propose la CFDT. Voir aussi le mémorandum revendicatif.



Le mémorandum complet en ligne

En fin de réunion, "déposons nos cartables" : notre échange nourrit l'action nationale.

En constituant un tas de cartable

- Chacun remplit la carte postale - ou sur papier libre - avec un constat, une revendication,
- On la dépose sur son sac, sa sacoche, son cartable
- Avec tous les participants à l'échange, on constitue un tas de tous nos sacs, sacoches, cartables et on se prend en photo pour poster sur les réseaux.
- L'un des participants dépose un cartable numérique et donne le nombre de participants.

En postant un cartable numérique

- Chacun remplit sa carte postale numérique (via le site <https://deposons-nos-cartables.cfdt-efrp.fr>)

- Avec tous les participants à l'échange, on se prend en photo pour poster sur les réseaux.



L'application « déposons nos cartables ».

Les hashtags : #DeposonsNosCartables / #EcoleInclusiveSoutenable

4. Temps de concertation et travail en équipe

L'inclusion scolaire repose sur la coopération entre enseignant·e·s, AESH, agent·e·s territorial·e·s spécialisé·e·s des écoles maternelles (Atsem), personnels éducatifs, psychologues, médecins, infirmier·e·s et assistant·e·s sociaux·ales. Pourtant, dans la réalité, les équipes disposent rarement de temps dédié pour échanger, préparer les adaptations, suivre les parcours ou ajuster les pratiques.

Cette absence de temps collectif pèse lourdement sur les personnels : elle génère de la surcharge invisible, empêche un véritable travail d'équipe et laisse chacun·e seul·e face à des situations complexes. Les AESH, en particulier, sont souvent écarté·e·s des réunions et décisions pédagogiques, alors qu'il·elle·s sont au cœur de l'accompagnement quotidien.



Pour la CFDT, l'école inclusive doit être conçue comme un travail **collectif et coordonné**, et non comme une somme de pratiques individuelles. Cela suppose d'inscrire la **concertation** dans l'organisation du travail, de reconnaître ce temps comme une mission à part entière, et de permettre l'implication pleine et entière de tous les acteurs.

Reconnaitre le temps collectif, c'est aussi valoriser la dimension professionnelle de l'inclusion et renforcer la cohésion des équipes au service des élèves.



Revendications de la CFDT

- **Inscrire un temps de concertation obligatoire dans les obligations de service des enseignant·e·s, intégré aux emplois du temps.**
- **Reconnaitre le travail collectif dans l'évaluation professionnelle et la progression de carrière, au même titre que l'activité individuelle.**
- **Garantir la participation des AESH aux réunions de suivi, conseils d'école, conseils pédagogiques et temps de préparation collective.**
- **Développer des outils partagés et conçus avec les personnels pour faciliter la continuité entre les différents professionnels.**
- **Procéder à une évaluation de l'usage du LPI.**

5. Santé scolaire et coopération médico-sociale

L'inclusion scolaire met en évidence la nécessité d'une coopération étroite entre l'Éducation nationale, la santé scolaire et le secteur médico-social. Or, les moyens sont largement insuffisants : manque d'infirmier·e·s et de médecins scolaires, délais d'intervention trop longs, absence de repères clairs sur le partage d'informations.

Les enseignant·e·s et AESH se retrouvent souvent seuls face à des situations complexes, sans appui immédiat des professionnels de santé ou du médico-social. Les règles de secret partagé sont mal connues et parfois sources de blocages, au détriment d'un accompagnement adapté des élèves.

L'école ne peut pas assumer seule la charge de l'inclusion.

La réussite passe par des **coopérations structurées et durables** avec les services de santé scolaire et le médico-social. Cela suppose un renforcement massif de la santé scolaire, une clarification des rôles et responsabilités, et des outils permettant une articulation simple et efficace.

Pour la CFDT, la reconnaissance du **rôle spécifique** des professionnels santé – psycho – sociaux de l'Éducation nationale, et du médico-social est un gage de qualité pour l'inclusion, mais aussi une garantie de soutien indispensable aux personnels de l'Éducation nationale.

Revendications de la CFDT

- Mettre en place un **plan pluriannuel de renforcement des effectifs de santé scolaire** (médecins, infirmier·e·s, psychologues), assorti de mesures d'attractivité.
- Organiser des **formations croisées** entre enseignant·e·s, AESH, santé scolaire et médico-social, pour mieux comprendre les missions et attentes de chacun.
- Développer des **conventions locales** et des cadres nationaux clarifiant les responsabilités, l'organisation des interventions et les modalités de coopération.
- Produire et diffuser un **guide national sur la confidentialité**, précisant ce qui peut être communiqué aux équipes éducatives dans le respect du secret médical.